

PROGRAMME

Licence PRO Mention « ACTIVITES JURIDIQUES : MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS ».

Durée	450 heures de formation théoriques 28 heures de certifications soit 14 semaines en présentiel 455 h de stage soit 13 semaines en entreprise à compter de décembre 2024 Amplitude de formation : 12 mois	Dates /Lieux	Du 9 Septembre 2024 au 11 juillet 2025 (hors sessions 2 de rattrapage) FACULTE de DROIT ANGERS
Public / statuts	<ul style="list-style-type: none"> • Demandeurs d'emploi • Personnes en reconversion professionnelle • Salariés dans le cadre du CPF de transition ou plan de formation • Salariés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'un contrat d'apprentissage • Personnes en poursuite d'étude 		
Nombre de participants	25 maximum	Tarifs	A partir du 27/05/2024
Accessibilité handicap	<p>Le CEFRAS souhaite être informé, si possible, sur les besoins d'adaptation (modalités pédagogiques, matériels...) afin de favoriser l'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Tous nos sites ont un accès PMR.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Référents handicaps : Martine SEILLER : m.seiller@cefras.com 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> • Etre âgé au minimum de 20 ans, • Avoir validé 120 crédits ECTS, dans les disciplines suivantes : droit, gestion, économie, sciences sociales ou travail social, • Ou être en fonction de délégué (e) ou assistant (e) à l'entrée en formation 		
Modalités d'accès	<p>Dossier d'inscription complet (validation des prérequis) Entretien de positionnement de 30 mn pour valider l'entrée en formation</p>		
Moyens d'encadrement pédagogique et technique	Intervenant(s)	<p>Professionnels du secteur spécialisés dans les domaines enseignés (Responsables de services MJPM, infirmiers, psychologues, magistrats, avocats, notaires, huissiers de justice) Enseignants universitaires spécialisés dans les domaines enseignés (droit privé, droit public, gestion budgétaire et de patrimoine)</p>	
	Responsables du projet de formation	LUCAS Nadège – 06.71.28.59.97	
	Contact administratif	ROCHARD Mélanie – 02.41.30.02.40	

<p>Débouchés</p>	<p>Métier : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs en structure agréée par le préfet à titre privé, en établissement de soins ou en activité libérale.</p> <p>A la croisée de l'action sociale et de l'action de justice, le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs mention activités juridiques exerce les différentes mesures de protection que lui confie le juge des contentieux de la protection.</p>				
<p>Finalités de la formation</p>	<p>Diplôme de Licence Professionnelle mention Activités Juridiques : Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs ouvrant droit à 60 ECTS</p>				
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<p>A l'issue de la formation, les étudiant.e.s sont en capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Connaître et appliquer le cadre légal d'un suivi de mesure de protection des majeur.e.s ➔ Mettre en œuvre une gestion administrative, budgétaire, fiscale et patrimoniale efficace et adaptée aux intérêts et aux besoins de la personne dans le respect de ses droits ➔ Inscrire leurs missions dans une approche globale de la personne et de son environnement (familial, social, culturel) ➔ Identifier et respecter les capacités et volontés de la personne protégée ➔ Maîtriser les fondements de l'intervention tutélaire, notamment éthique et déontologique ➔ Rendre compte auprès du juge des contentieux de la protection du mandat qui leur est confié 				
<p>Moyens et méthodes pédagogiques, techniques et humains</p>	<p>Apports théoriques de connaissances appuyés par des méthodes interactives et des travaux de groupe.</p> <p>Temps de formation pratique encadrés auprès d'un.e professionnel.elle de la protection juridique des majeurs (selon statut)</p> <p>Lors des formations en présentiel, le formateur a, à disposition tout le matériel de formation nécessaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Ordinateurs ➔ Vidéoprojecteurs ➔ Connexion internet ➔ Plateforme numérique dédiée ➔ Supports papiers ➔ Bibliothèque 				
<p>Programme pédagogique</p>	<p>La formation de Licence Professionnelle universitaire Mention « Activités juridiques Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs » se compose de 3 domaines de formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ La mesure de protection et ses obligations légales : 224h ➔ La connaissance de la personne protégée et de son environnement : 119h ➔ L'exercice du métier de MJPM dans un suivi de mesure de protection : 107h 				
<p>Modalités d'évaluation des acquis</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Un suivi collectif et individuel tout au long de la formation ➔ 7 certifications durant le parcours de formation 				
<p>Taux de réussite aux examens (DU CNC MJPM) (Année 2023)</p>	<p>100% (Sur 25 pers. présentées)</p>	<p>Taux de satisfaction (Année 2023)</p>	<p>88% (Sur 25 répondants)</p>	<p>Taux d'abandon en cours de formation (Année 2022)</p>	<p>0% (Sur 25 personnes formées)</p>

Le CFA CEFRAS informera de la mise à disposition de ces indicateurs sur le site de diffusion <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.